

## Les 5 étapes selon Hildesheim

- 1. Clarifier le contenu**
- 2. Séparer les phrases**
- 3. Reconnecter les phrases**
- 4. Vérifier les tournures grammaticales**
- 5. Vérifier le choix des mots**

### 1. Clarifier le contenu

Est-ce que vous avez tous les éléments pour comprendre l'énoncé?  
Par exemple: qui est l'acteur? Quel est le sens?

### 2. Séparer les phrases

Repérez chaque énoncé et faites-en une phrase séparée.

### 3. Reconnecter les phrases

Maintenant de reconnecter les énoncés,  
Avec des connecteurs faciles à comprendre.

**Outils** : Tableau Séparer / Reconnecter selon Hildesheim

### 4. Vérifier les tournures grammaticales

Par exemple: passif, négation, etc.  
Agir en conséquence.

### 5. Vérifier le choix des mots

Il y a-t-il des mots compliqués?  
Si oui, pouvez-vous les éviter (>remplacer) ou devez-vous les expliquer?

## Exemple de l'héritage

**Si une demande de divorce a été déposée,  
l'épouse sera exclue de l'héritage.**

<p><b>1. Clarifier</b> <i>Qui a posé la demande de divorce? Le mari.</i></p>	<p>Si le mari a déposé une demande de divorce, l'épouse est exclue de l'héritage.</p>
<p><b>2. Séparer</b> <i>Les 2 énoncés.</i></p>	<p>Si le mari a déposé une demande divorce. L'épouse est exclue de l'héritage.</p>
<p><b>3. Reconnecter</b> <i>Si une = conditionnel &gt; peut-être ou question + alors.</i></p>	<p>Le mari a peut-être déposé une demande de divorce. Alors l'épouse est exclue de l'héritage.</p>
<p><b>4. Vérifier la grammaire</b> <i>Il reste une tournure passive. La mettre en actif engendre une négation.</i></p>	<p>Le mari a peut-être déposé une demande de divorce. Alors l'épouse ne peut <b>pas</b> hériter.</p>
<p><b>5. Vérifier les mots</b> <i>Il faut expliquer le mot «demande de divorce».</i></p>	<p>Le mari a peut-être déposé une demande de divorce. Cela veut dire: Le mari voulait se séparer de son épouse. Et le mari a dit au tribunal: Je veux divorcer. Alors l'épouse ne peut <b>pas</b> hériter.</p>
<p><b>Version finale</b></p>	<p>Le mari voulait peut-être se séparer de son épouse. Et le mari a peut-être déposé une demande de divorce. Cela veut dire: Le mari a déjà dit au tribunal: Je veux divorcer. Alors l'épouse ne peut <b>pas</b> hériter.</p>